

Taranis renonce au rachat de la participation minoritaire dans Rougier Afrique International

Rougier SA, acteur de référence du bois africain responsable, prend acte de la fin des accords conclus entre Taranis, société d'investissement et de gestion d'actifs du groupe Perenco, et la Caisse des Dépôts et Consignations de la République du Gabon, portant sur la reprise de la participation minoritaire de cette dernière dans Rougier Afrique International¹.

Taranis, qui avait engagé des négociations depuis 2022, a informé les parties de sa décision de mettre un terme à l'opération, estimant que les conditions n'étaient plus réunies dans un calendrier déjà retardé de plusieurs mois. Cette décision fait suite à la non-levée, dans les délais convenus, d'une clause suspensive prévue dans les accords entre les parties.

Rougier SA demeure pleinement engagé dans la mise en œuvre de sa stratégie forestière, industrielle, commerciale et environnementale, focalisée sur le développement de son activité et la stabilisation de sa rentabilité. La non-concrétisation de l'opération n'affecte pas la solidité du modèle de Rougier SA.

À propos de ROUGIER

Fondé en 1923, ROUGIER est un leader du bois africain responsable. Présent en Afrique Centrale (Gabon et République du Congo), il opère dans la gestion de forêts naturelles 100% responsables et certifiées par des labels indépendants internationaux, dans la transformation industrielle et dans le commerce international.

Isin : FR0000037640 – ALRGR

www.rougier.fr

Contact

Cyril Combe

rougier@actus.fr

Tél. : +33 (0)1 53 67 36 36

¹ filiale contrôlée à 65% par Rougier S.A. et consolidée par intégration globale.